

# L'ÉCHANTR

## BULLETIN DU JOUR.

### AVENIR DE L'ITALIE.

Le *Corriere Mercantile* du 21 avril contient une longue épître adressée par Filippo Ugolini à ses concitoyens, et dans laquelle sont émises les idées suivantes :

La confédération italique se composerait de quatre Etats tout au plus ; on pourrait cependant, pour des raisons politiques, géographiques ou commerciales, laisser à quelques villes la liberté de se gouverner par elles-mêmes, à l'instar des villes anciennes. Les séances de la diète se tiendraient à Rome. L'Etat septentrional, dont la capitale serait Milan, se composerait du Piémont, de la Lombardie, de Venise, du Tyrol, de l'Illyrie, de la Dalmatie, de Modène et de Parme. L'auteur se demande ensuite quelle sera la forme de gouvernement de ce nouvel Etat ; et il conclut à la forme monarchique constitutionnelle. « Jamais, dit-il, il n'y a eu une bonne république ; les anciennes républiques ont été ensanglantées par les guerres civiles, avilis par l'esclavage ; la république de Venise était sous le joug d'une aristocratie tyraïnique ; la première république française a été souillée de mille horreurs ; la république Helvétique est écrasée sous la domination d'une oligarchie égoïste. Et sommes-nous assurés que la nouvelle république de Lamartine réussira mieux ? Dieu le veuille, car nous aimons la liberté sous quelle forme qu'elle se présente. Mais la liberté ne consiste pas plus dans le nom de république que dans toute autre forme de gouvernement. »

Après ce préambule, l'auteur finit par opiner en faveur de la monarchie constitutionnelle, qui, à son avis, est le pays de cocagne des peuples qui veulent être vraiment libres. Il va sans dire que le citoyen Ugolini ne manque pas de désigner aux Milanais, ses compatriotes, le seul prince digne de porter la couronne de fer : Charles-Albert a des droits incontestables à cette faveur ; sans lui l'Autrichien serait encore maître de la Lombardie ; lui et ses fils sont venus exposer leurs jours pour rendre à l'Italie sa nationalité. Il est vrai que les Piémontais tiennent tant à leur roi que ce n'est qu'avec peine et regret qu'on lui verra transporter ses pénates à Milan. Il ne faut pas croire que Charles-Albert soit un roi pétri de la même boue que Louis-Philippe et tous ces princes allemands qui ont été parjures à leurs serments. C'est un grand et noble prince, qui n'attend plus que l'épaulette de roi de Milan pour se mettre en campagne et transpercer l'Autrichien. Ce n'est ni avec l'eau du Gange ni avec l'huile de Reims qu'on doit sacrer ce grand monarque. Si son royaume de Jérusalem était plus rapproché ou s'il n'était pas si pressé d'entrer en fonctions, il pourrait envoyer à son préfet de Jérusalem l'ordre de lui expédier quelques litres d'eau du Jourdain ; mais vu l'impossibilité, on lui fera les onctions sacrées avec le sang des barbares.

Pauvres Milanais ! si vous vous laissez endoctriner, votre sang aura coulé en vain. Prenez exemple sur nous ; les journées de juillet 1830 nous avaient laissés maîtres de nos destinées ; nous les avons remises dans les mains d'un prince que nous adorions tous, qui, plus que votre Charles-Albert, était cher à tous les coeurs. Vous connaissez le reste ; vous savez comme il s'est comporté et comme, après dix-sept années du plus honteux esclavage, nous nous sommes retrouvés dans la cruelle nécessité de recommencer la lutte. N'arrachez pas un monarque cher à l'amour de ses bons Piémontais, et tout en lui témoignant votre reconnaissance du secours qu'il vous a porté, gardez-vous de vous livrer à lui. Ne voyez-vous pas clairement que son secours était intéressé, puisque aujourd'hui il semble attendre de vous la récompense de ses services, et menace de vous abandonner à vos propres forces, si vous ne vous donnez pas à lui dans le plus bref délai ?

Aie confiance dans l'avenir ; peuple milanais, si l'appui

d'un roi te manque, tu retrouveras celui d'un grand peuple. Proclame la république, et membres de la même famille, les Français s'empresseront de voler à ton secours et bâteront le jour de ta délivrance.

### Italie.

La Sicile s'est enfin séparée de Naples ; elle a proclamé son indépendance. Indigné de la mauvaise volonté que leur roi semblait apporter dans l'armement des troupes destinées à marcher contre l'Autriche, le parlement a proclamé sa déchéance, et le peuple a renversé toutes les statues et brisé tous les insignes de la dynastie déchue. On fera des canons avec le bronze de ces statues. Voici l'acte de déchéance rendu par le parlement sicilien :

#### PARLEMENT GÉNÉRAL DE SICILE.

Le parlement déclare et arrête :

1<sup>e</sup> Ferdinand Bourbon et sa dynastie sont déchus du trône de Sicile ;

2<sup>e</sup> le gouvernement de la Sicile sera constitutionnel ; elle appelle pour la gouverner un prince italien, après que la constitution aura été révisée.

Fait et délibéré à Palerme, le 13 avril 1848.

Suivent les signatures.

### Décrets et arrêtés du gouvernement provisoire.

#### LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Le gouvernement provisoire décreté :

Une commission sera chargée de présenter un rapport sur les questions relatives au cumul des fonctions publiques salariées.

Cette commission sera composée des sous-secrétaires d'Etat ou secrétaires généraux, ou chefs de divisions, choisis par chaque ministre dans les différents services.

Elle sera présidée par le citoyen Flocon, membre du gouvernement provisoire.

La commission se réunira au ministère des finances.

Fait à Paris, en conseil du gouvernement, le 22 avril 1848.

#### Les membres du gouvernement provisoire.

— Le gouvernement provisoire,

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique et des cultes, décreté :

Art. 1<sup>e</sup>. L'art. 14 de la loi du 21 mars 1832 sur le recrutement de l'armée est applicable aux élèves du Collège de France.

En conséquence, les élèves du Collège de France seront considérés comme ayant satisfait à l'appel, et comptés numériquement en déduction du contingent à former, moyennant les conditions imposées par le même article aux élèves de l'école Polytechnique.

Art. 2. Le ministre de l'instruction publique et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, en conseil de gouvernement, le 22 avril 1848.

#### Les membres du gouvernement provisoire.

— Le ministre de la guerre, chargé par intérim du ministère de la marine et des colonies, arrête ce qui suit :

La démission offerte par M. Tupinier, du titre et de l'emploi de membre du conseil d'amirauté, est acceptée.

Paris, le 17 avril 1848.

Signé : ARAGO.

Plusieurs journaux, interprétant à leur guise le décret du gouvernement relatif aux élections générales, ont prétendu que l'on n'aurait pas recours à de nouvelles élections pour remplacer ceux des représentants qui auraient été nommés dans plusieurs départements. Ils avaient pensé que, dans ce cas, le candidat qui arrive-

rait après le dernier élu, serait déclaré de droit représentant, pourvu qu'il comptât plus de 2,000 suffrages. Ainsi, par exemple, dans le département de la Seine, qui nomme 34 représentants, si MM. Lamartine et Dupont, qui seront certainement nommés, optent pour les départements de Saône-et-Loire et de l'Eure, on proclamerait représentants les candidats arrivant sur la liste au 35<sup>e</sup> et au 36<sup>e</sup> rang d'après le nombre des votes obtenus.

Ce mode de simplifier les élections était le plus sage et le plus naturel. Beaucoup de personnes s'imaginent qu'il est déjà adopté. Mais nous n'avons eu aucun décret du gouvernement qui le consacre, et nous craignons que l'on songe à réunir de nouveau les électeurs pour remplacer les options. Dans ce cas il y aura lieu de déranger les électeurs dans plus de 60 départements. M. Lamartine seul sera certainement élu dans plus de 50 départements.

A Paris on peut prédire à l'avance qu'il approchera autant qu'il est possible de l'unanimité des suffrages. A l'exception de la liste Blanqui qui n'admet que les quatre membres de la minorité du gouvernement provisoire, toutes les autres portent M. Lamartine à la représentation.

On s'attendait généralement que le *Moniteur* ferait enfin cesser aujourd'hui toute incertitude, au sujet de l'expropriation des chemins de fer. Mais nous n'y trouvons pas encore le décret tant de fois annoncé. On dit pourtant que ce décret est prêt et qu'il n'attend plus que la sanction du gouvernement provisoire. Les préoccupations relatives aux élections auraient empêché jusqu'à présent MM. Garnier-Pagès et Marie d'assister au conseil du gouvernement. Il est probable par conséquent que ce décret paraîtra avant deux ou trois jours.

Un appel a été fait à tous les propriétaires qui ont des boutiques ou appartements vacants pour qu'ils les mettent à la disposition des régiments de la ligne jusqu'à ce qu'on ait pu réparer leurs casernes. Il paraît décidément que la plus grande partie des troupes qui assistaient jeudi à la revue resteront dans la capitale.

On a pu remarquer jeudi, dans les rangs de la garde nationale, plusieurs femmes sous le costume masculin et le fusil sur l'épaule. Cette singulière soldatesque n'était pas la moins ardente à faire sa partie dans les chevaux de la *Marseillaise* et des *Girondins*, entonnés sur toute la ligne des boulevards.

### Pologne.

Au moment où la guerre peut éclater sur les bords de la Vistule, nos lecteurs liront sans doute avec intérêt une notice sur les travaux de fortification exécutés par les Russes depuis 1832, et sur les forces avec lesquelles l'autocrate se prépare à la lutte.

Depuis la dernière révolution de Pologne, le gouvernement russe a créé dans ce pays quatre grandes places fortes, dans le but de faciliter le passage de la Vistule, opération dont la campagne de 1851 a fait ressortir la difficulté.

A Varsovie, ils ont élevé sur le bord du fleuve une vaste citadelle qui peut contenir douze mille hommes. Elle n'a pas de casernes casemates ; ses glacis touchent au plus beau quartier de la ville ; ses embrasures enfilent les rues principales.

Une grande lunette forme tête de pont sur la rive droite.

A quatre lieues en aval de Varsovie, au confluent de la Narew, s'élève Modlin, que Napoléon considérait comme la première position militaire du grand-duché. Les Russes ont converti cette ville en une vaste forteresse, formant triple tête de pont, pouvant contenir quarante mille hommes. Modlin, qui n'a d'autres habitants que sa garnison, s'appelle aujourd'hui Nowogrodska.

A huit lieues au-dessus de Varsovie, les Russes ont également fortifié Gora, qui forme tête de pont sur la rive droite.

Modlin et Gora sont destinés à faciliter les manœuvres autour de Varsovie.

A seize lieues au-dessus de Gora, au confluent du Wieprz et de la Vistule, Domplin est devenu, sous le nom d'Ivangorod, une grande forteresse formant, comme Modlin, une triple tête de pont.

de pont. La tête de pont sur la rive opposée de la Vistule n'est pas achevée ; elle sera remplacée par des blockhaus.

Zamosc, place du deuxième ordre, a été augmentée. La défense est complète.

Outre ces quatre places sur la Vistule, les Russes ont construit Brzesc-Litewski, en arrière du fleuve, au confluent du Bug et de la Muchawetz. Brzesc-Litewski n'a pas encore d'enceinte continue ; on y supplée par des blockhaus et autres défenses.

Toutes ces places ne sont pas entièrement armées ; elles sont maintenant à l'abri d'un coup de main. Au 1<sup>er</sup> septembre, elles seront en état complet de défense.

Le 5<sup>e</sup> corps d'armée, commandé par le général Rudiger, porté à cinquante mille hommes par l'appel des réserves, est conservé en Pologne.

Le 2<sup>e</sup> corps (général Kuprianow) a reçu l'ordre d'opérer sa jonction avec le 3<sup>e</sup>.

Il y aura dans peu de jours cent mille hommes derrière la Vistule, occupant les forteresses de Varsovie, Moldin, Zamosc et Demplin.

Les 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> corps d'armée, complétés aussi, quittent Mohilew et Kiev pour se rendre en Pologne, où ils sont attendus pour les premiers jours de mai. Ils occuperont la ligne du Bug, ayant pour centre d'opérations la forteresse de Brzesc Litewski.

Le général Réad est en observation sur la frontière de Prusse avec six régiments d'infanterie et quatre de cavalerie.

Un détachement de trois mille hommes surveille la frontière d'Autriche.

L'armée de réserve est établie sur le Niemen ; elle se compose des trois corps d'armée : 1<sup>er</sup> de Moscou ; 2<sup>e</sup> des grenadiers de Saint-Pétersbourg ; 3<sup>e</sup> du général Gersteinzweig.

Des détachements de la garde impériale sont appelés à Wilna et à Kiev. On forme avec les recrues un nouveau corps qui sera cantonné à Moscou. (*Réforme.*)

### Angleterre.

**LONDRES, 21 avril.** — Aujourd'hui vendredi-saint, on n'a pas fait d'affaires à la Bourse, dans la Cité, ni dans aucun autre lieu. Tous les établissements publics ont été fermés.

La police de Londres a publié une circulaire qui engage le public à ne pas faire partie de rassemblements pour la représentation d'une pétition que M. Cochrane annonce vouloir adresser au ministre de l'intérieur relativement aux lois des pauvres.

— Le prince de Metternich doit fixer son séjour à Richemond ou à Brighton.

**WARWICK, 19 avril.** — Les troupes composant le corps de Yes-maury, du Warwickshire vont être appelées sous les armes et peut-être immédiatement. Elles recevront l'ordre de se rendre à Birmingham avant vendredi, dans le but de surveiller les dispositions au désordre que l'on craint de la part des chartistes, et les désaffectionner.

— On dit que les biens de M. O'Brien, s'élevant à 4 à 5,000 livres de revenu par an, seront confisqués au profit de l'Etat si M. O'Brien est déclaré coupable de haute trahison pour avoir voulu entraîner dans son intérêt des soldats anglais.

— Le gouvernement a résolu de compléter en Irlande tous les travaux publics non terminés dans tous les districts où la détresse existe, afin d'occuper les travailleurs qui manquent d'ouvrage.

### Allemagne.

**SCHLESWIG-HOLSTEIN. Rendsbourg, 18 avril.** — Aujourd'hui les chefs des troupes allemandes dans les duchés auront une conférence, et l'on espère qu'une résolution définitive sera adoptée.

**GRAND DUCHÉ DE POSEN.** — Le roi de Prusse a consenti à ce que l'organisation nationale du grand-duché ne comprenne que la partie polonoise, et que la partie allemande fût, conformément à son désir, incorporée dans la confédération germanique. Maintenant que les corps polonais armés sont dissous, ont craint que les paysans ne fassent la guerre pour leur propre compte ; ils ont même, dit-on, déjà commencé.

### Russie.

L'empereur de Russie vient de faire un acte qui est accueilli en France avec une satisfaction générale. Ce monarque a ordonné de reconnaître en leur qualité, dans les ports russes, les consuls et agents consulaires de France ; de leur prêter assistance au besoin, et d'admettre dans tous les ports de l'empire, les navires français, conformément aux traités de commerce et de navigation conclus entre la France et la Russie. Ce fait, au reste, est déjà connu, et, si nous le rappelons, c'est pour signaler, de la part de l'empereur Nicolas, une disposition favorable à la République française, et, par conséquent, un gage de bonne intelligence et de paix. Déjà ce prince avait déclaré qu'il prenait sous sa protection impériale les citoyens français qui voudraient continuer de résider dans ses Etats. Ce sont là des actes de bonne et sage politique. Un pareil exemple venant de ce côté, et lorsque nous étions loin de nous y attendre, est encourageant pour l'avenir, et chacun doit s'en féliciter.

### Espagne.

La *Gaceta* du 16 avril contient, sur le nouveau système monétaire, un décret dont nous extrayons les principales dispositions.

Le *real*, monnaie effective d'argent, à la taille de 175 au marte de 4,608 grains, sera l'unité monétaire dans tous les domaines de l'Espagne.

Les monnaies qui seront frappées désormais seront :

Pour l'or : Le *doblon d'Isabelle*, de la valeur de 100 réaux.

Pour l'argent : Le *duro*, de la valeur de 20 réaux ; le *demi-duro* ou *écu*, de la valeur de 10 réaux ; la *pesa*, de la valeur de 4 réaux ; la *demi-pesa*, de la valeur de 2 réaux ; le *real*.

Les monnaies de cuivre qui seront frappées désormais seront :

Le *demi-real* ; le *dixième de real* ; le double *dixième* ; le *demi-dixième*.

Il paraît que la duchesse de Montpensier et son mari seront à Séville pendant les derniers jours de la semaine sainte ; ils doivent habiter l'Alcazar, ancien palais des rois maures.

— L'*Observador* prétend que le cabinet a expédié l'ordre de faire embarquer M. Escrivá sur le premier bâtiment qui partira de Cadix pour les îles Philippines.

— Le *Clamor publico* dit qu'un courrier extraordinaire est arrivé le 14 avril, porteur de dépêches du gouvernement français, dans lesquelles il demande que l'ex-duc de Montpensier quitte promptement le territoire espagnol.

*L'Herald* dément formellement cette nouvelle.

— Le gouvernement espagnol a été reconnu officiellement par la cour de Bavière.

M. Baralt et Acevedo, rédacteurs du *Siglo*, qui avaient été arrêtés par suite d'une erreur de police, ont été mis en liberté sur les conclusions du rapporteur chargé de l'affaire.

Le réquisitoire témoigne de la parfaite innocence de ces honnables publicistes.

### Algérie.

#### ORDRE GÉNÉRAL.

Au quartier-général à Alger, le 12 avril 1848.

#### Officiers et soldats,

Une partie de l'armée a déjà été redemandée par la mère patrie ; six nouveaux régiments devront bientôt se séparer de vous pour rentrer en France. La République se prépare non à attaquer, mais à résister à toute agression.

Vous verrez avec confiance s'augmenter votre tâche ; vous êtes heureux, après avoir tant fait déjà pour la patrie, de vous trouver encore presque au début de vos travaux : vous êtes fiers de la confiance que vous inspirez à la nation et à son gouvernement.

Officiers et soldats, notre révolution, mal comprise par elles, paraît aux populations indigènes une occasion de révolte contre notre autorité ; déjà les symptômes d'agitation se sont transformés sur quelques points en agressions insensées. Nous ne ferons rien pour pousser à mal ces populations aveugles, mais préparez-vous à les châtier, si elles nous méconnaissent.

Avant peu, douze mille jeunes soldats viendront remplacer dans vos rangs le vide qu'y laisse le départ de nos vieux frères d'armes ; ils trouveront auprès de vous l'exemple du courage et celui de la discipline, qui scelle rend utile à la patrie.

*Le général de division gouverneur-général de l'Algérie,*

Signé : E. CAVIGNAC.

**ALGER, 20 avril.** — Les nouvelles qui nous parviennent de l'intérieur sont des plus intéressantes ; une légère agitation avait eu lieu à la surface, en voici la cause : des fanatiques avaient répandu le bruit que toutes les troupes avaient quitté Alger, que les Anglais menaçaient nos côtes ; grâce au zèle déployé par les officiers des affaires arabes, par les commandants supérieurs, ils n'ont pas tardé à être désabusés. Tout est rentré dans l'ordre, le sang n'a pas coulé.

La Grande-Kabylie est tranquille ; les Beni-Abbess ont protesté de nouveau de leur exactitude à remplir le traité signé avec M. le maréchal Bugeaud ; il en est de même de tous leurs frères des vallées de l'Oued-Sahel et de la Soumann ; du côté de Sétif, les Reboulas et les Beni-Ourtilan sont dans un calme complet. Le fameux marabout Sidi-Ali-ben-Ali-Chérif, notre bâch-aga Ahmed ou Mena, donnent tous les jours des preuves de leur sincérité et de leur fidélité.

Malgré toutes ces certitudes, il ne faut pas s'endormir, et surtout ne pas leur laisser croire que la désunion existe parmi nous, ainsi que le répandront certains agents de troubles.

Maures, Koulougouli, Arabes de la plaine ou de la montagne, Kabyles, tous les indigènes, en un mot, doivent comprendre que, soumis sous l'ancien gouvernement, la République saurait réprimer toute tentative d'insurrection ! Qu'ils se rappellent surtout que le sang demande du sang.

Soumis, ils vivront paisibles, heureux ; s'ils se révoltent, ils seront frappés comme la foudre.

### CHRONIQUE LOCALE.

A Villefranche, les élections générales ont été troublées par quelques désordres dans la journée d'hier lundi. L'intervention de la garde nationale et des cuirassiers a fini par rétablir l'ordre après une heure environ de tumulte. Nous ne pensons pas qu'il y ait aucun accident grave à déplorer. Des affiches placardées sur les murs invitaient tous les citoyens étrangers à la ville à se retirer. La personne qui nous rapporte ces détails ne peut nous dire d'où provenaient ces affiches ; les uns les attribuaient à l'autorité, d'autres disaient qu'elles avaient été placées par la malveillance, afin d'empêcher les villageois de venir déposer leurs bulletins.

— On nous communique la lettre suivante avec prière de l'insérer :

*A tous les maires du département du Rhône et des environs.*

Croix-Rousse, le 24 avril 1848.

Citoyen maire,

Les Voraces ont été informés que plusieurs individus couraient et rançonnaient les campagnes en se disant Voraces ; ce ne sont que des misérables et des infâmes qu'il faut réprimer sans aucun ménagement : c'est pourquoi la commission des Voraces invite chaque maire à faire arrêter et livrer à la justice tous ceux qui à l'avoir useraient d'un pareil moyen, que les Voraces renient hautement.

Salut et fraternité.

COQUILLAT, le bien aimé,  
président.

### Départements.

**LOIRE-INFÉRIEURE.** — On lit dans le *National de l'Ouest* :

« Nous signalons à tous les électeurs de la Loire-Inférieure, une manœuvre dont à coup sûr les auteurs se garderont bien de se faire connaître.

« Quelques-uns des émissaires de la fusion avouée et proclamée par le *Courrier de Nantes*, et que décelent suffisamment les candidatures portées par le *Breton*, l'*Hermine* et l'*Alliance*, se sont procurés des imprimés de la liste des candidats du comité républicain, liste qu'on lit en tête de ce numéro ; puis, après en avoir

rayé quelques noms, remplacés à la plume par des noms fort peu démocratiques, ils répandent cette liste en affirmant que ces radiations sont l'œuvre du comité démocratique.

« Nous sommes autorisés à déclarer que la liste du comité démocratique est irrévocablement arrêtée telle qu'elle est reproduite en tête de notre journal ; nous donnons le plus complet démenti à ceux qui prétendent que le comité républicain en a rayé ou changé des noms, et le comité républicain marche complètement d'accord avec les clubs suivants : *National*, *Phalange Républicaine*, *Amis du Peuple*, *Beau-Séjour* et *Indret*.

« Nous nous faisons fort de produire une rétractation écrite de chacun des citoyens qu'on nous désignera, comme ayant fait circuler des imprimés de la liste du comité républicain avec des corrections soi-disant faites par le comité républicain.

« Le comité républicain et les clubs précités présentent aux électeurs, pour envoyer à l'assemblée constituante et sans y changer un seul nom, la liste de candidats reproduite en tête de ce numéro. »

— De graves désordres ont eu lieu à Rouen, à l'occasion des listes électorales. Des porteurs de ces listes, sur lesquelles n'était pas inscrit le nom du citoyen Deschamps, ont été assaillis. Les listes ont été enlevées et mises en pièces. Les paquets qui les contenaient ont été jetés dans la rivière.

**EURE.** — Le maire de Criquebeuf a été remplacé. Mais on a commis la faute de laisser subsister l'ancien conseil. Il en est résulté un conflit grave, à propos des élections de la garde nationale. Le maire voulait laisser le scrutin ouvert jusqu'à dix heures du soir, afin que les ouvriers qui sortent à sept heures des fabriques puissent voter. A cinq heures, les anciens conseillers méconnaissant l'autorité du maire, se sont emparés de l'urne, ont dépouillé le scrutin et proclamé les noms des élus, qu'ils ont accompagnés dans la commune tambour et drapeau en tête. Le maire est parti de suite à Evreux pour avoir justice de cet acte de violence. Ajoutons que l'ancien maire a prétendu rester dans le conseil et s'est fait le meneur de l'opposition.

(*Sentinelle de la Seine-Inférieure.*)

**EURE-ET-LOIR.** — De tous les points du département, nous recevons des lettres qui nous prouvent que le parti réactionnaire n'épargne aucune démarche, aucun moyen pour faire adopter ses candidats par les électeurs. Ses courtiers électoraux parcourrent les campagnes, et ce sont pour la plupart les mêmes hommes que l'on voyait jouer ce rôle sous le dernier gouvernement.

Il y a, nous dit-on, alliance complète entre les anciens conservateurs et les légitimistes. Une liste de candidats, dont l'origine n'est un mystère pour personne, et sur laquelle figure le nom du docteur Trouseau, drapeau de la coalition, circule de tous côtés. C'est cette liste que prônent les courtiers dont nous parlons. Beaucoup de curés de campagne ont entrepris également une croisade en sa faveur, et quelques-uns même l'ont recommandée en chaire.

Pour lutter contre une telle coalition, il est indispensable que les vrais patriotes, que les amis de la République n'épargnent pas leurs suffrages sur un trop grand nombre de candidats ; il est indispensable qu'ils fassent tout esprit de coterie, toute animosité, toute pénible question de localité.

Nous espérons encore que le clergé de nos campagnes ne se fera pas l'instrument servile des intérêts ou des passions de ses chefs. Il est temps que le clergé devienne national et remplisse ses devoirs de bon citoyen. Il faut qu'il sache bien que la voie rétrograde de l'obscurantisme et du jésuitisme est fermée à tout jamais. La République doit le délivrer du joug qui pèse sur lui, et il travaillerait contre ses propres intérêts en favorisant des candidatures de personnalités évidemment hostiles à son affranchissement.

(*Glaneur d'Eure-et-Loir.*)

**OISE.** — On écrit de Compiègne à la *Réforme* :

« Compiègne aussi a eu jeudi sa démonstration patriotique et fraternelle, qui laissera des souvenirs dans l'esprit de cet arrondissement, ordinairement peu démonstratif.

« Plus de mille citoyens, gardes nationaux, habitants des campagnes et des officiers et soldats du 8<sup>e</sup> dragons ont fraternisé jeudi dans un banquet, aux cris répétés de : Vive la République ! Vive le gouvernement provisoire !

« Après des toasts nombreux, tous les convives, le commissaire du gouvernement en tête, suivis d'une nombreuse population, ont parcouru la ville, bras dessus, bras dessous, en chantant la *Marseillaise* et le *Chant du Départ*.

« Cette immense cohorte a défilé ensuite devant l'arbre de la liberté, et s'est séparée dans le plus grand ordre aux cris mille fois répétés de : Vive la République ! »

*Le Directeur, J.-B. Odosia.*

LYON, IMPRIMERIE MOUGIN-RUSAND.